



## Inscription 2019 - 2020

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nom/prénom de la mère et du père : \_\_\_\_\_

Professions des parents : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NPA localité : \_\_\_\_\_

Téléphone privé : \_\_\_\_\_ Téléphone en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

Portable maman : \_\_\_\_\_ Portable papa : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

Assurance maladie : \_\_\_\_\_ Assurance RC : \_\_\_\_\_

Médecin traitant : \_\_\_\_\_ Téléphone médecin : \_\_\_\_\_

Allergies (si oui lesquelles ?) : \_\_\_\_\_

Autres observations à signaler : \_\_\_\_\_

---

### Jours et horaires souhaités :

- |   |                                      |  |  |                                      |
|---|--------------------------------------|--|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lundi matin    | <input type="checkbox"/> 07h15-11h15 | <input type="checkbox"/> 07h15-11h45       | <input type="checkbox"/> 08h15-11h15   | <input type="checkbox"/> 08h15-11h45 |
| <input type="checkbox"/> Lundi APM      | <input type="checkbox"/> 13h30-16h30 | <input type="checkbox"/> De février à juin | <input type="checkbox"/> Dès Septembre |                                      |
| <input type="checkbox"/> Mardi matin    | <input type="checkbox"/> 07h15-11h15 | <input type="checkbox"/> 07h15-11h45       | <input type="checkbox"/> 08h15-11h15   | <input type="checkbox"/> 08h15-11h45 |
| <input type="checkbox"/> Mercredi matin | <input type="checkbox"/> 07h15-11h15 | <input type="checkbox"/> 07h15-11h45       | <input type="checkbox"/> 08h15-11h15   | <input type="checkbox"/> 08h15-11h45 |
| <input type="checkbox"/> Jeudi matin    | <input type="checkbox"/> 07h15-11h15 | <input type="checkbox"/> 07h15-11h45       | <input type="checkbox"/> 08h15-11h15   | <input type="checkbox"/> 08h15-11h45 |
| <input type="checkbox"/> Vendredi matin | <input type="checkbox"/> 07h15-11h15 | <input type="checkbox"/> 07h15-11h45       | <input type="checkbox"/> 08h15-11h15   | <input type="checkbox"/> 08h15-11h45 |

**Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance du règlement, des conditions et des tarifs.**

Lieu et date :

Signature des parents :

# Règlement



## Présentation

Le jardin d'enfants Cric-Crac est une structure privée au bénéfice d'une autorisation d'exploiter délivrée par l'OAJE. Cette autorisation définit la capacité d'accueil maximale de Cric-Crac qui est de 15 enfants.

## Admission

La fréquentation de Cric-Crac est ouverte aux enfants âgés de 30 mois à 5 ans.

## Horaires et tarifs

	1 matinée	2 matinées	3 matinées	4 matinées	5 matinées
07h15 - 11h15	155.-	310.-	450.-	600.-	750.-
07h15 - 11h45	175.-	350.-	510.-	680.-	850.-
08h15 - 11h15	110.-	220.-	315.-	420.-	525.-
08h15 - 11h45	130.-	260.-	375.-	500.-	625.-
13h30 - 16h30	110.-	Lundi après-midi			

Les tarifs sont mensuels et en francs suisses. Nous nous réservons le droit de les réviser chaque année.

## Heures d'arrivées

Nous pratiquons l'accueil libre durant les tranches horaire suivantes :

**Arrivée :** entre 7h15 et 7h30 et entre 8h15 et 9h00

**Départ :** Aux heures prévues.

Pour les fratries, un rabais de 30% est accordé pour le deuxième enfant.

Un petit-déjeuner (inclus dans le prix) est proposé aux enfants inscrits dès 07h15.

L'écolage est payable d'avance pour le 30 de chaque mois. Le paiement est obligatoire pour la totalité de l'année scolaire. Les jours d'absence de l'enfant ainsi que les vacances ne peuvent pas être déduits de l'écolage.

L'inscription de l'enfant n'est effective qu'une fois le formulaire d'inscription complété et signé, et le montant de CHF 50.- de frais d'inscription versé (payable une fois par cycle et par enfant). En cas de renoncement, les CHF 50.- ne sont pas restitués.

Les parents qui souhaitent retirer leur enfant de Cric-Crac en cours d'année doivent l'annoncer au minimum deux mois à l'avance. Si la place ainsi libérée ne peut être réattribuée de suite, deux mois d'écolage sont dus.

## **Fermetures annuelles**

Cric-Crac est fermé pendant les vacances scolaires vaudoises et les jours fériés.

## **Dépannage**

Le jardin d'enfants peut, au coup par coup, accueillir un enfant inscrit un autre jour en « dépannage » si une place est libre le matin du jour souhaité, et ce pour un tarif horaire de CHF 10.-.

## **Santé**

Le jardin d'enfants Cric-Crac prend toutes les mesures d'hygiène nécessaires pour prévenir la propagation de maladies contagieuses. Nous pouvons être amenés à refuser un enfant malade à son arrivée.

Lorsqu'un enfant est malade, l'équipe éducative contacte les parents pour qu'ils viennent le chercher dans les meilleurs délais. En cas d'urgence ou d'impossibilité à atteindre les parents, ceux-ci délèguent à l'équipe éducative la responsabilité de faire appel au pédiatre ou aux services d'urgence si nécessaire. Les parents acceptent que les frais engagés le cas échéant, (par exemple une ambulance) soient à leur charge.

## **Aspects pratiques**

Les parents fournissent des vêtements de rechange ainsi qu'une paire de pantoufles pour l'intérieur. Les affaires de l'enfant sont marquées de son prénom.

Les parents dont les enfants ne sont pas encore propres sont priés d'amener des couches de réserve.

L'enfant est équipé de manière à supporter la météo du jour pour être à l'aise en cas de sortie. Une collation est proposée aux enfants chaque matin, il n'est donc pas souhaitable que l'enfant amène son goûter.

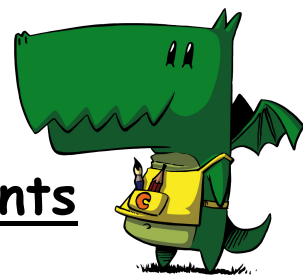
En dehors des parents, toute autre personne qui vient récupérer un enfant doit être signalée à l'équipe éducative.

En cas d'absence, il est obligatoire d'avertir la responsable au plus tard avant l'ouverture le matin-même.

Il est recommandé aux parents d'avoir une assurance responsabilité civile.

## **Droits à l'image**

Des photos des enfants sont prises lors des activités de Cric-Crac. Elles sont susceptibles d'être utilisées pour bricoler, d'être affichées dans nos locaux ou encore diffusées lors de nos fêtes annuelles. En cas de désaccord, les parents ont la possibilité d'en informer la direction de Cric-Crac qui tiendra compte de leur souhait. Il est prévu qu'aucune photo d'enfant ne figure sur le site et la page Facebook de Cric-Crac



## Liste des prix 2019 - 2020 jardin d'enfants

### Matinée no1 : 07h15 à 11h15 (4 heures) le petit-déjeuner est offert

1 matinée par semaine :	CHF 155.00 par mois
2 matinées par semaine :	CHF 310.00 par mois
3 matinées par semaine :	CHF 450.00 par mois
4 matinées par semaine :	CHF 600.00 par mois
5 matinées par semaine :	CHF 750.00 par mois

### Matinée no2 : 07h15 à 11h45 (4.5 heures) le petit-déjeuner est offert

1 matinée par semaine :	CHF 175.00 par mois
2 matinées par semaine :	CHF 350.00 par mois
3 matinées par semaine :	CHF 510.00 par mois
4 matinées par semaine :	CHF 680.00 par mois
5 matinées par semaine :	CHF 850.00 par mois

### Matinée no3 : 08h15 à 11h15 (3 heures)

1 matinée par semaine :	CHF 110.00 par mois
2 matinées par semaine :	CHF 220.00 par mois
3 matinées par semaine :	CHF 315.00 par mois
4 matinées par semaine :	CHF 420.00 par mois
5 matinées par semaine :	CHF 525.00 par mois

### Matinée no4 : 08h15 à 11h45 (3,5 heures)

1 matinée par semaine :	CHF 130.00 par mois
2 matinées par semaine :	CHF 260.00 par mois
3 matinées par semaine :	CHF 375.00 par mois
4 matinées par semaine :	CHF 500.00 par mois
5 matinées par semaine :	CHF 625.00 par mois

### Lundi après-midi : 13h30 à 16h30 (3 heures)

1 APM par semaine :	CHF 110.00 par mois
---------------------	---------------------

Frais d'inscription : CHF 50.00 (payable une fois par cycle et par enfant)

Rabais pour fratries : 30% de rabais sur les tarifs affichés pour le 2<sup>ème</sup> enfant

Coordonnées bancaires :

Banque Cantonale Vaudoise, 1040 Echallens

Titulaire du compte : Sibylle Progin

IBAN : CH76 00767 000R 5342 6477